



CERTIFICAT D'HYGIÈNE

Linge des entreprises du secteur alimentaire Label de Qualité RAL-GZ 992/3

Suite aux contrôles en technologie du textile, en microbiologie et en technique d'hygiène, prescrits par le "Deutsches Institut für Gütesicherung und Kennzeichnung e.V." (Institut allemand pour l'assurance qualité et le marquage) et réalisés par les Hohenstein Laboratories, le certificat d'hygiène "Linge des entreprises du secteur alimentaire" RAL-GZ 992/3 est attribué à l'entreprise de services textiles

Wolfspurger Textilpflege GmbH
Schützenstr. 9
79312 Emmendingen

à titre de preuve que les conditions requises selon RAL-GZ 992/3:2024-07 sont remplies.

Le certificat d'hygiène est valable pour la période indiquée ci-dessous, dans la mesure où durant cette période aucune irrégularité ne se produit au niveau de l'assurance qualité. Durant la période d'attribution, il peut être utilisé dans les démarches publicitaires, lors de négociations de commandes ou similaires, ou bien joint aux offres. Une publicité avec seulement le terme "certificat d'hygiène RAL" sur le papier en-tête, les véhicules ou autre matériel publicitaire n'est pas autorisée.

Valable du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Holger Großmann · Président

Dr. Timo Hammer · Directeur général